

SA D'HLM FRANCE LOIRE
au capital de 13 108 080 €
33, rue du Faubourg de Bourgogne
45000 ORLEANS
673 720 744 RCS ORLEANS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 MARS 2026

Le Conseil d'Administration de France Loire s'est réuni le vendredi 20 mars 2026 à 9h30, à Orléans (45000), 33, rue du Faubourg de Bourgogne, sur convocation de son Président adressée à chacun de ses membres par courriel en date du 5 mars 2026.

Etaient présents à Orléans :

M. Philippe Vareilles
Mme Isabelle Baranger
CPH Arcade-VYV
UMG GROUPE VYV

VYV-INVEST
Département du Cher
M. Guilhem Jamme
Département du Loiret
M. Maxime Boches
M. Christian Bande

Président du Conseil d'Administration,
Vice-Présidente du Conseil d'Administration,
Administrateur, représentée par M. Jérôme Puell,
Administrateur, représentée par Mme Rose-Marie Minayo-Champion,
Administrateur, représentée par M. Fabrice Bouquet,
Administrateur, représenté par M. Pierre Grosjean,
Censeur,
Censeur, représenté par Mme Marie-Laure Beaudoin,
Représentant du personnel,
Commissaire aux Comptes – Grant Thornton.

Etaient réputés présents par voie de télécommunication :

SA REGIONALE HLM L C Logement
Arcade Développement

ALFI
Mme Françoise Bouvet-Sapin
M. Michel Fristot

Administrateur, représentée par M. Eric Nadot,
Administrateur, représentée par Mme Manuelle Norève Martin,
Administrateur, représentée par Mme Anne-Laure Venel,
Administrateur-locataire,
Censeur.

Avaient donné pouvoir :

Mme Maryse Gharbi

GROUPE Arcade-VYV

SCCI Arcade-VYV

Aiguillon Construction

Bourges Plus

Orléans Métropole

M. Jean-François Lefevre

Mme Michèle Denieul

Administrateur, ayant donné pouvoir à Arcade Développement,
Administrateur représenté par M. Laurent Fesneau, ayant donné pouvoir à VYV-INVEST,
Administrateur, représentée par M. Claude Lalo, ayant donné pouvoir à CPH Arcade-Vyv,
Administrateur, représentée par M. Thierry Heyvang, ayant donné pouvoir à UMG GROUPE-VYV,
Administrateur, représentée par Mme Bernadette Goin, ayant donné pouvoir au Département du Cher,
Administrateur, représentée par Mme Catherine Girard, ayant donné pouvoir à M. Philippe Vareilles,
Administrateur-locataire, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Baranger,
Administrateur-locataire, ayant donné pouvoir à Mme Françoise Bouvet-Sapin.

Assistaient également à la réunion :

M. Morgan Blin	Directeur Général,
M. Alain Montagu	Directeur Général de La Ruche Habitat,
Mme Sylvie Brunet	Directrice Financière et Comptable,
Mme Sarah Menard	Cheffe de Cabinet,
Mme Anne Caramagnol	Directrice Juridique,
Mme Lila Ouachek	Juriste.

La feuille de présence est signée par les Administrateurs présents par voie dématérialisée.

PROCES-VERBAL :

Le **Président** ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil. Il salue la présence de **Mme Sarah Menard**, Cheffe de Cabinet, et de **M. Maxime Boches**, Représentant du personnel.

Le **Président** présente les excuses des Administrateurs absents et constate que le **quorum est atteint**, et que le Conseil d'Administration peut donc valablement délibérer.

Il propose au Conseil, qui l'accepte, de désigner **M. Morgan Blin** en qualité de **Secrétaire de séance**.

.../...

1. VIE SOCIALE, ORGANISATION ET ACTUALITE**1.1. Evolution de la composition du Conseil d'Administration****1.1.1. Changement de représentant permanent de l'ALFI**

Le Conseil est informé que **Mme Anne-Laure Venel**, Directrice Générale de la **S.A. coopérative Evoléa**, a été désignée, à compter du 9 février 2026, en qualité de **Représentante permanente de l'ALFI** au sein du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Michel Fristot qui a fait part de son souhait de démissionner de son poste de Représentant permanent. Le courrier de désignation a été transmis au Conseil. **Mme Anne-Laure Venel quitterait**, en conséquence, ses **fonctions de Conseur** au sein du Conseil.

→ À l'unanimité, le Conseil approuve la nomination de **Mme Anne-Laure Venel** en qualité de **Représentant permanent de l'ALFI**.

.../...

Plus personne ne sollicitant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le **Président** remercie les Administrateurs et les collaborateurs de France Loire présents, de leur participation aux travaux du Conseil, ainsi que les équipes pour les résultats constatés et la préparation des rapports, puis il lève la séance.

Extrait certifié conforme
Le 23 avril 2026
M. Morgan Blin
Directeur Général